



Paris, le 6 mai 2011

Pour diffusion immédiate

Autorisation du purin d'ortie : un début de reconnaissance des traitements alternatifs en agriculture ?

Un arrêté publié le 28 avril autorise le purin d'ortie. En tant que syndicat des paysans bio de France, la FNAB attend désormais le déblocage des autres préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) et repose la question d'une véritable politique publique d'abandon progressif des traitements chimiques dans l'agriculture française.

Après plusieurs années d'attente, la FNAB (Fédération Nationale d'agriculture biologique des régions de France) se réjouit du soudain déblocage du dossier du purin d'ortie. Cette urgence explique probablement que la recette validée par l'arrêté ne corresponde pas à celle utilisée par les producteurs. Une erreur que le Ministre aura à cœur de corriger rapidement, les producteurs biologiques n'en doutent pas.

Ils ne doutent pas non plus que les autres préparations naturelles tout aussi indispensables aux agribiologistes suivront très vite le purin d'ortie, qu'elles soient également à base d'ortie (tisanes...) ou d'autres plantes (fougère, consoude, presle...). Il n'y aurait en effet aucune explication logique à autoriser l'une mais pas les autres, puisqu'elles ont comme point commun leur dangerosité nulle.

Contrairement à d'autres pays européens qui ont choisi une simple liste déclarative pour les PNPP, la voie réglementaire choisie par la France est un cadre rigide et probablement peu adapté. Il est de la responsabilité du Ministre que cela ne gêne pas leur autorisation rapide, notamment par le biais d'un soutien public suffisant pour le montage des dossiers d'autorisation.

La FNAB pose enfin la question de la volonté politique d'une sortie du modèle de l'agriculture pétro-chimique. Les propositions du député Antoine Herth, missionné sur le thème du « bio contrôle », sont, à ce titre, encourageantes. Pourquoi celles concernant la diminution de l'utilisation des pesticides chimiques n'ont-elles pas été reprises par le Ministre de l'agriculture ? Le purin d'ortie serait-il l'arbre qui cache la forêt ?

Contact presse

Dominique Marion Président Tél. : 06 76 87 14 00 Email : mariondominique@yahoo.fr